

[REDACTED]

Sujet : Avi favorable enquete

[REDACTED]

Date : 06/06/2024 à 14:22

Po [REDACTED]
[REDACTED]

Monsieur,

C'est une belle opportunité que vous nous proposer et un beau rayonnement pour la station et le port de Leucate.

Le fait de mettre des bateaux à cet endroit est un vrai plus et permettra d'apporter une vraie plus-value à nos appartements. Cela nous coupera du vent et évitera que les vagues ne viennent abimer nos façades ainsi que nos fenêtres.

Ce projet d'extension valorisera vraiment la station de Leucate et nous serons fier d'être l'un des grands et plus beau port. Le fait de créer un espace de promenade le long des quais permettra de favoriser le mode de déplacement doux, le port sera donc aussi compétitif que Gruissan pour son cadre de vie et de promenade

Les résidents aux alentours seront aussi valorisés, les touristes ne pourront que constater que l'équipe Municipale et la Direction du port gère leur port et s'investissent dans des projets vertueux et respectueux de l'environnement. C'est un vrai plus pour tous.

Sans oublier les réelles retombées économiques pour les commerçants qui seront très importants, il est important en tant que de crise de pérenniser les emplois actuels et de plus de créer de nouveaux emplois.

Nous espérons que ce projet verra le jour rapidement.

[REDACTED]

[REDACTED]t

[REDACTED]

Sujet : Avis favorable enquête publique

De : > jeanne [REDACTED]

Date : 06/06/2024 à 14:24

Po [REDACTED]
[REDACTED]r

Monsieur,

C'est une belle opportunité que vous nous proposer et un beau rayonnement pour la station et le port de Leucate.

Le fait de mettre des bateaux à cet endroit est un vrai plus et permettra d'apporter une vraie plus-value à nos appartements. Cela nous coupera du vent et évitera que les vagues ne viennent abimer nos façades ainsi que nos fenêtres.

Ce projet d'extension valorisera vraiment la station de Leucate et nous serons fier d'être l'un des grands et plus beau port. Le fait de créer un espace de promenade le long des quais permettra de favoriser le mode de déplacement doux, le port sera donc aussi compétitif que Gruissan pour son cadre de vie et de promenade

Les résidents aux alentours seront aussi valorisés, les touristes ne pourront que constater que l'équipe Municipale et la Direction du port gère leur port et s'investissent dans des projets vertueux et respectueux de l'environnement. C'est un vrai plus pour tous.

Sans oublier les réelles retombées économiques pour les commerçants qui seront très importants, il est important en tant que de crise de pérenniser les emplois actuels et de plus de créer de nouveaux emplois.

Nous espérons que ce projet verra le jour rapidement.

[REDACTED]

Sujet : enquête publique extension du Port de Leucate

Date : 06/06/2024 à 21:49

durable.gouv.fr

Bonjour,

Ce projet présente de nombreux atouts pour Leucate et sa région.

Alors que peu de ports d'Occitanie peuvent apporter des réponses au développement de la demande, le Port de Leucate, grâce à la stratégie d'origine basée sur un vaste potentiel géographique, se donne, avec ce projet, la capacité de répondre aux enjeux stratégiques des ports de demain, sociétaux économiques et environnementaux

Depuis l'origine du port de nombreux aménagements et services ont été mis en place.

La demande croissante pour ce port (multicoques, voiliers habitables, bateaux à moteur....) montre que le projet d'extension du Port répond bien aux demandes d'aujourd'hui et de demain.

Le détail du projet montre son intégration dans l'urbanisme local : commerces, logements et bassins nouveaux

Il faut noter que les résidences en bordure des nouveaux bassins vont être mieux protégées des effets de la tramontane

Sur le plan économique les retombées seront très favorables grâce à des perspectives d'accroissement de l'activité du port, des entreprises du domaine du nautisme, des commerces et de l'habitat

Tous ces éléments conduisent à un avis très favorable à ce projet

Michel A

[REDACTED]

Sujet : À propos du port

[REDACTED]

Date : 06/06/2024 à 23:41

Po [REDACTED]

[REDACTED]

Bonjour,

Je voudrais soutenir le projet d'extension du port. L'agrandissement du port apportera de nombreux avantages pour tous, comme la magnifique promenade et une vue encore plus belle qui attirera davantage de touristes. Cela permettra le développement de services, offrira plus de clients à tous les commerçants et créera plus d'emplois. Enfin, le Port Leucate pourra rivaliser avec Gruissan. Félicitations pour cette initiative et un grand merci !

[REDACTED] Valentin

Sujet : Fwd: Extension du port

Po

----- Forwarded message -----

Date: jeu. 6 juin 2024, 08:30

Subject: Extension du port

ine

L'extension du port de plaisance de Port Leucate est une évidence.

En effet il est le seul port ayant des bassins déjà existants pouvant accueillir des bateaux à flots. Cela renvoie à la Mission Racine, à ce jour l'ouvrage n'est pas achevé, aussi les travaux considérant tous les aspects environnementaux sont dans la continuité.

Les autres communes ne disposent pas d'espace pour se développer et/ou n'ont pas les entrées de port et les profondeurs de bassins pour y amarrer les unités de plus grandes tailles.

Les dimensions des bateaux ont beaucoup augmenté ces dernières décennies, les nombreux professionnels de la zone technique pourront le confirmer.

Cette clientèle apporte une image positive à la station, il est prouvé qu'un commerce et une résidence situés aux abords des quais bénéficient d'une plus value.

Dans le passé faute d'aménager les bassins il a malheureusement été réalisé un port à sec qui gâche sensiblement le visuel et fait perdre de précieux linéaires de quais.

Dans cette période de morosité, je soutiens ce projet de développement qui va dynamiser l'ensemble du Littoral, sans cela les plaisanciers partiront en Espagne où l'offre est grandissante.

On ne peut pas toujours être admiratif face aux réalisations hispaniques et s'opposer à notre développement.

Sujet : Extension du port de plaisance de Port Leucate

Date : 06/06/2024 à 12:06

Po [REDACTED]
du [REDACTED]
du [REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Madame, Monsieur

C'est par le plus grand des hasards que nous avons découvert le nouveau projet d'extension du port de plaisance de Port-Leucate et la consultation du publique par voie électronique associée, puisque ni la municipalité, ni le syndic n'ont prévenus les résidents.

En tant que propriétaires d [REDACTED] du [REDACTED] nous serons directement impactés par les multiples nuisances liées aux travaux de création du parking (Incidences Directes temporaires) et par son exploitation ensuite (Incidences Directes Permanentes).

C'est sur cette partie du projet que nous souhaiterions attirer votre attention, faire nos observations et nos propositions.

Pour la création de ce parking, 10 à 15 000 m3 de matériaux seront amenés sur site par des camions-bennes en 10 rotations par jour, pendant 2 mois. Ce remblaiement va donc créer, pour nous riverains, de très importantes nuisances sonores mais aussi de pollutions de l'air par les particules fines.

Nous sommes aussi très inquiets par la légèreté du protocole de suivi des vibrations provoquées par le vibro-fonçage des pieux (pontons) et des palplanches (parking) sur nos résidences qui sont limitrophes. Quel est le risque réel de déstabilisation ?

Il est écrit dans la pièce n° 4 : « Au regard du montant global des travaux, Port Leucate envisage de scinder la réalisation du projet en deux phases distinctes, avec une 1ère tranche lancée fin 2024 apportant 222 postes d'amarrage et 203 places de parking. Si les objectifs de développement du port de la phase 1 sont atteints, et que les conditions économiques sont favorables, alors une 2ème phase d'extension sera lancée sur la période 2028 – 2030 ». Nous comprenons ainsi que la phase 2 est très hypothétique et nous interrogeons sur la nécessité de créer ce parking en phase 1 plutôt qu'en phase 2 ? La nécessité de créer ce parking se pose d'autant que de nombreux parkings réservés aux plaisanciers sont déjà existants autour du bassin A. Et qu'au-delà des nombreux stationnements privés des résidences, Port-Leucate propose près de 660 places de parking gratuites à proximité du port et 650 places de stationnement en bordure des plages.

La création d'un nouveau parking va augmenter le trafic routier sur la voie sans issue du quai du Traouquet et le parking créé notamment en haute saison, en matinée et en soirée. Cette dégradation des conditions de circulations va nous impacter directement en tant que riverains : nuisances sonores, pollution atmosphérique, stress, troubles du sommeil...

Ce projet de parking n'est pas en cohérence avec le Plan climat air énergie territorial (PCAET) du Grand Narbonne et plus particulièrement avec l'axe 2 « ENCOURAGER les mobilités alternatives au "tout voiture" » et les actions 5 « Mettre en place des alternatives à la voiture » et 6 « Développer le tourisme durable ».

Pour toutes ces raisons, et dans un contexte d'accélération du changement climatique, nous vous demandons de retirer la création du parking de 203 places du projet d'extension du port de plaisance de Port-Leucate. Nous proposons pour la desserte de ces nouveaux postes d'amarrage de plutôt promouvoir les modes doux (vélos, piétons) sur la « rambla paysagée avec mise en lumière » qui sera



créée et les transports en commun.



Sujet : Reconnaissance personnelle pour votre travail !!!

[REDACTED]

Date : 06/06/2024 à 12:13

Po [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Monsieur,

C'est avec un véritable enthousiasme que je découvre votre beau projet de port.

Dans port Leucate il y a le mot Port et l'on constate que les choses avancent. Il m'est à cœur de soutenir les parties prenantes qui œuvrent pour le bien être de tous.

C'est une belle opportunité qu'à Leucate de pouvoir s'agrandir et s'embellir, il convient donc de tous les soutenir dans cette belle avancée.

Ce projet intègre tous les éléments d'aujourd'hui et à penser pour l'avancement de demain.

Il faut penser à nos générations avenir qui auront bénéficiés de ces retombées que ce soit dans le domaine du tourisme, du port et des emplois.

Cette partie du port était laissé comme vide, il nous ait agréable de voir que tout port Leucate est prise en compte et que les bassins seront réunifiés. Nous prenons plaisir à nous promener sur les quais de ce si beau port.

Bravo pour cette belle initiative et félicitations à tous.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



AGENCE du SOLEIL

Un regard différent sur l'immobilier®

SIÈGE SOCIAL

31 avenue du Champ de Mars
CS 60911
11785 NARBONNE CEDEX
Tél. 04 68 48 01 34

AGENCE DU SOLEIL
SAS au capital de
1 650 000€

Bertrand MALQUIER
Maître en droit

Frédéric MALQUIER
Maître en droit
DEA Droit des Affaires

NARBONNE
Tél. 04 68 32 17 09

NARBONNE-PLAGE
Tél. 04 68 49 86 88

SAINT-PIERRE
Tél. 04 68 91 43 10

GRUISSAN PORT
Tél. 04 68 49 01 57

GRUISSAN GRAZEL
Tél. 04 68 49 59 55

SIGEAN
Tél. 04 68 48 82 25

PORT LA NOUVELLE QUAI
Tél. 04 68 48 00 71

PORT LA NOUVELLE
BROSSOLETTE
Tél. 04 68 48 07 72

PORT LEUCATE
Tél. 04 68 40 93 93

MONTPELLIER
Tél. 04 67 16 30 60

BEZIERS
Tél. 04 67 36 19 53

LEZIGNAN
Tél. 04 68 27 01 29

PERPIGNAN
Tél. 04 68 35 33 24

RIVESALTES
Tél. 04 68 52 70 79

SAINT-CYPRIEN
Tél. 04 68 37 04 33

CANET EN ROUSSILLON
Tél. 04 68 80 37 43

PORT BARCARES
Tél. 04 68 86 26 26

ARGELES SUR MER
Tél. 04 68 95 23 11

LES ANGLÉS
Tél. 04 68 04 00 40

Résidence : LE CAPITOUL

Objet : projet extension port

Votre interlocuteur / STOFFEL Elisa

syndic.stoffel@agencedusoleil.com

Tél : 04.68.40.93.93

Madame, Monsieur, l'Enquêteur Public

Nous nous adressons à vous en tant que syndic de la résidence Le Capitoul situé rue de la Clarianelle à Port Leucate.

Cette copropriété a été construite dans les années 1980, les copropriétaires sont très attachés à la station et à leur cadre de vie.

L'Architecte a construit des bâtiments dont l'ensemble des logements est tourné vers le chenal, délibérément de façon à permettre la jouissance d'une vue totalement dégagée d'obstacle, à tous.

Le projet d'extension du Port inquiète les copropriétaires de la résidence Le Capitoul car c'est la construction de 330 postes d'amarrage avec 330 bateaux qui est prévu devant la résidence.

La liste des nuisances pour les copropriétaires est grande: nuisances sonores des bateaux, privation de la vue, dépréciation du bien, passages et stationnements de 300 plaisanciers et véhicules, avec quel accès sécurisé ? la majorité des barrières d'accès aux quais est vandalisée et pas remplacée par la Capitainerie.

Les résidences limitrophes des quais sont le théâtre d'incivilités, détériorations, vols, squats, l'insécurité sera également sur la résidence Le Capitoul.

Est ce que le risque de ces nouveaux postes avec bateaux a été pris en compte lors d'une submersion marine, de tempêtes, quel en est le résultat ?

Quel impact sur la flore et la faune de ce secteur ? des mesures sans véritables projets de conservation de la biodiversité.

Les copropriétaires reçoivent les arrêtés pour les mesures de restriction d'eau et les respectent. Quel impact ces 522 bateaux et plaisanciers auront sur la ressource en eau de la station, quelle sont les projections en la matière ? des études sérieuses en la matière doivent être menées.

Toutes ces questions sont le reflet des grandes inquiétudes des copropriétaires et notre rôle et de vous en faire part.

Dans l'attente de vos réponses,

Nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur l'Enquêteur Public l'expression de nos sincères salutations.

Syndic de copropriété
Elisa STOFFEL



contact@agencedusoleil.com

www.agencedusoleil.com

TRANSACTION - GESTION - VACANCES - SYNDIC - LOCATION

